



**LIGUE REGIONALE  
GRAND EST DE BASKETBALL  
COMPTE RENDU GROUPE DE TRAVAIL  
COMMISSION SPORTIVE JEUNES  
DU 14 SEPTEMBRE 2018 à REIMS**

**PRESENTS :**

Messieurs Claude ORCIN, Laurent KULINICZ, Eric BETIOL, Patrick PIHET, Nicolas JAULT, Alexandre DELA, Dominique LEBOEUF, Jean-Marc GENEL, Philippe SAURET, David THIONVILLE.  
Mme Carole MERLE

Les ex-membres de l'ex-commission « Développement du Basket Féminin » de l'ex-Ligue Champagne-Ardenne, se sont réunis à l'initiative de Patrick PIHET, afin de tenter de mettre en place une stratégie de secteur pour créer un championnat Jeunes féminin sur le secteur C (Champagne-Ardenne).

Se rendant compte que les difficultés rencontrées en secteur C (Champagne-Ardenne) étaient sensiblement les mêmes en secteur B (Lorraine), après une réunion téléphonique le 06 septembre 2018, la commission Sportive Jeunes accepte l'idée de pouvoir mutualiser les forces entre ces deux secteurs. C'est la raison pour laquelle, Eric BETIOL, Président du CD54 a participé à cette réunion. Laurent KULINICK, Président de la commission sportive seniors de la Ligue Grand Est et Claude ORCIN, en charge de la Commission Sportive du secteur C ont rejoint ce groupe de travail.

**Les prérogatives de la commission Sportive Jeune de la Ligue Grand Est sont les suivantes.**

*« Pour pallier le manque d'équipe en catégorie U13F, U15F, U18F dans le secteur de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne la commission sportive jeunes propose d'organiser un championnat territorial en deuxième phase en regroupant dans une poule les meilleures équipes de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne. Les équipes seront choisies au volontariat et au classement dans leur championnat respectif s'il fallait départager les équipes. »*

En complément de ses informations, René KIRSCH, Président de la Ligue Grand Est, a joint les 3 Présidents des 3 Départements du secteur Champenois pour les informer des recommandations ci-dessus. Ces derniers valident cette proposition.

Ci-dessous le résumé des réflexions et prise de décisions pour une mise en place d'un championnat de Bi-Secteur (B&C).

**Le Principe.**

Une première phase sera mise en place dans chaque département du secteur C (Champagne-Ardenne) et du secteur B (Lorraine).

Pour fin décembre, chaque département sortira les équipes par classement ou volontariat (laissé à l'appréciation de chaque département), afin de composer un championnat inter-secteur (B&C) qui se déroulera de janvier 2019 à fin mai 2019.

A l'issue de cette deuxième phase inter-secteurs, le premier classé du secteur B et du secteur C rejoindront le premier du secteur A (Alsace) pour disputer les finales Régionales Grand Est.

#### **U13F :**

L'organisation de ce championnat est, pour cette première année, laissée au département. Le premier Champardennais jouera la finale Régionale Grand Est.

Pour le moment la Marne a 9 équipes, les Ardennes 4 et l'Aube 3. Chacun organise sa première phase, la deuxième phase se ferait en deux poules de 8 (géographique ou de niveau). Chaque département prendrait en charge une poule. A confirmer.

#### **U15 F :**

Pour la première phase, dans la mesure où il n'y a que 5 équipes dans la Marne et 3 (pour le moment) dans les Ardennes, il est envisagé de faire une première phase commune organisée par le CD51.

Au soir de cette réunion, nous attendons encore la confirmation d'engagement de quelques équipes.

Pour la seconde phase dite de bi secteurs :

Dans le secteur Lorraine : 6 équipes se sont déjà engagées pour la formule de secteur. Plutôt que de faire une sélection dans ces équipes, il a été retenu de les garder toutes en ajoutant 4 équipes du secteur C pour cette seconde phase qui sera composée donc de 10 équipes en deux poules de 5.

Pour la Champagne-Ardenne, il est retenu que les équipes qui disputeront la seconde phase, le sont sur le volontariat. On partirait sur :

- Marne deux équipes : CTC Reims Métropole Basket et ESPE Chalons
- Aube : Ste Savine (à confirmer)
- Ardenne : FCBA

Les autres équipes du secteur C qui ne disputeront pas cette 2<sup>ème</sup> phase de secteur, feront une deuxième phase interdépartementale à partir du mois de janvier.

#### **U18 F :**

Même organisation que pour les U15F.

La première phase se fera au niveau départemental pour classer et proposer (en volontariat vraisemblablement) les équipes qui participeront à la 2<sup>ème</sup> phase Bi-Secteur.

Cette deuxième phase de secteur se fera avec une poule à 6 de janvier 2019 à Mai 2019 :

- 4 équipes Lorraines, 1 marnaise et 1 auboise.
- Comme pour les U15F, le premier du secteur B et du secteur C disputeront la finale Régionale Grand Est

La deuxième phase départementale de ceux qui ne seront pas concernés par la phase territoriale de secteur se fera entre :

- Le CD51 et CD08 08 d'un côté et le CD10/52 avec le CD54.
- Il reste à déterminer quel CD gèrera cette deuxième phase.

Concernant les incertitudes d'engagement des CD du secteur C, la date limite de réponse est fixée au 19 septembre 2018.

**Conditions particulières :**

- Pour la deuxième phase inter secteur le **surclassement REGION** sera obligatoire.
- Pour les amendes et les coûts d'engagement, le tarif GE sera appliqué. Nous proposons un coût minoré de 50% puisque que cette phase se déroulera sur une ½ saison.
- Pas d'obligation de niveau pour les entraîneurs.
- Les désignations d'arbitres seront faites par les répartiteurs de secteur.

Patrick PIHET

